

# ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

---

## CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1382

présenté par  
M. Barrot et M. Lescure

-----  
**ARTICLE 26**

À la fin de l'alinéa 13, substituer aux mots :

« et suivants »

la référence :

« à L. 552-7 ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.